

ÉLECTIONS MUNICIPALES • LE 5 NOVEMBRE 2017



Avis public de révision de la liste électorale Aux électeurs de la Ville de Brossard

PRENEZ AVIS QUE :

La liste électorale sera déposée le 6 octobre 2017.

Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

Pour être un électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale, une personne physique doit être majeure le 5 **novembre 2017** et, au **1^{er} septembre 2017**,

- Détenir la citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle;
- ne pas être déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

Toute personne doit **de plus** remplir, le **1^{er} septembre 2017**, l'une des conditions suivantes :

- être domiciliée sur le territoire de la Ville de Brossard et au Québec depuis au moins le **1^{er} mars 2017**; ou
- être, depuis au moins 12 mois, soit :
 - propriétaire unique d'un immeuble sur le territoire de la ville, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la ville et d'avoir transmis à la présidente d'élection une demande d'inscription sur la liste électorale;
 - occupante unique d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la ville, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la ville, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la présidente d'élection une demande d'inscription sur la liste électorale;

Dans le cas d'une demande d'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la Ville de Brossard, la personne qui fait la demande doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et présenter deux documents contenant les informations suivantes :

- le nom et la date de naissance (exemples : passeport canadien, certificat de naissance, carte d'assurance-maladie, carte d'hôpital, etc.);
- le nom et l'adresse du domicile (exemples : permis de conduire, facture d'électricité, de téléphone, compte de taxes, etc.).

Toute demande concernant l'inscription d'une personne non domiciliée sur le territoire de la Ville de Brossard doit être reçue au plus tard le **21 octobre 2017**, date limite pour être inscrite sur la liste électorale du scrutin du 5 novembre prochain au bureau de la présidente d'élection, au 2001, boulevard de Rome à Brossard.

Des avis de révision indiquant le nom des électeurs inscrits à chaque adresse de la ville seront postés. La liste électorale peut être consultée aux endroits suivants :

Services Brossard	2001, boulevard de Rome
Élections Brossard 2017	2001, boulevard de Rome

Les demandes d'inscription (électeurs domiciliés seulement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit, jours et heures suivants :

NOTE : le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

- copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la ville, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs le **1^{er} septembre 2017**.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné, le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis désigné d'un immeuble.

Commission de révision de la liste électorale

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Jeudi, 19 octobre
de 10 h à 22 h

Vendredi, 20 octobre
de 10 h à 22 h

Samedi, 21 octobre
de 10 h à 16 h

NOTE : aucune demande d'inscription, de radiation ou de correction ne peut être acceptée par téléphone.

POUR VOTER, VOUS DEVEZ ÊTRE INSCRIT : VOYEZ-Y !

Brossard, ce 4 octobre 2017.

Joanne Skelling, avocate, OMA
Présidente d'élection

450 923-6322
elections@brossard.ca

For explanations in English regarding this public notice, please call (450) 923-6311